

Quatre centrales solaires en projet : Lacq confirme son ambition verte

Lors des Rencontres laboratoires-entreprises de l'UPPA, ce mardi, les projets de centrales solaires de Total ont été détaillés. Et pourraient connaître un coup d'accélérateur cette fin d'année.

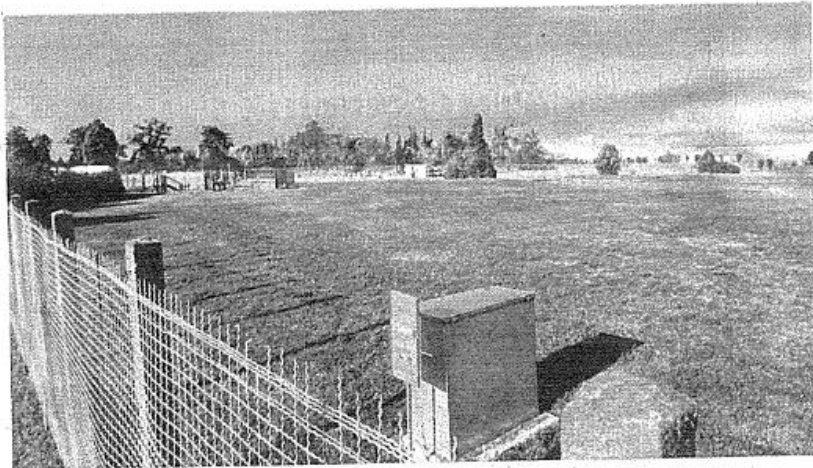
Le directeur général de Chemparc, l'organisme chargé de la mutation du Bassin de Lacq, Patrice Bernos, a détaillé ce mardi midi la stratégie locale en direction des énergies renouvelables.

Une allocution prononcée devant un aréopage de chercheurs et industriels à l'hôtel de la communauté de communes de Lacq-Orthez et qui clôturait les Rencontres laboratoires-entreprises de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, consacrées cette année aux passerelles entre transition énergétique et chimie (lire ci-contre). De quoi plancher aussi bien sur les nouveaux matériaux, les énergies renouvelables, mais aussi l'environnement juridique et social.

Nouvelle étape

Des préoccupations qui s'inscrivent dans la volonté des décideurs de Lacq de mettre le cap sur la promotion et le développement des renouvelables, sans pour autant couper le cordon qui lie ce territoire à l'industrie chimique. Dans le détail, il s'agit de faire émerger une filière complémentaire de celle existante. Une ambition amorcée il y a déjà une dizaine d'années avec les

LES TERRAINS DE RIO TINTO ET CELANESE SONT, SUR LE PONT D'ÊTRE ACQUIS PAR LA CCLACQ-ORTHEZ



Une partie des friches de Péchiney, à Noguères, accueilleront les projets de nouvelles centrales. © JEAN-PIERRE GONNET

installations d'Abengoa (2007, biocarburants), Total (2010, pilote de stockage de CO2) puis Biolacq (2014, centrale électrique biomasse), mais que Chemparc et ses partenaires souhaitent désormais voir franchir une nouvelle étape.

Sur le terrain, cela devrait se traduire par la création de quatre centrales solaires sur d'anciennes friches industrielles comme celles de Rio Tinto et Celanese, sur les communes de Noguères et Pardies.

Décisions en décembre

La communauté de communes de Lacq-Orthez est en train de négocier le foncier, soit près de 200 hectares en tout, avec les deux entreprises propriétaires. Un site de Total, détenu par sa filiale Grande Paroisse, est aussi concerné. Les centrales seront implantées sur les parcelles, non valorisables, occupées par d'anciennes décharges. « D'abord une de 17 mégawatts et ensuite trois autres. » Une autre de 17 MW, une de 14 MW

et une petite de 5 MW. « Soit un potentiel de 50 MW. »

Pour cela, il faudra toutefois attendre l'avis favorable de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), devant laquelle le premier projet doit être présenté une deuxième fois après avoir essuyé un avis défavorable au printemps. Les chantiers doi-

vent ensuite durer une dizaine de mois. Quant aux centrales, elles auront une durée de vie d'une trentaine d'années.

Autre ambition liée à ce programme, a-t-on appris ce mardi, installer à Lacq dans un second temps, un centre de stockage d'énergie.

ÉRIC NORMAND @e.normand@pyrennes.com

ZOOM

L'UPPA promeut son label

Lors de cette matinée, Gilles Pijaudier-Cabot (photo), qui a pris en charge le label I-site (notre édition du 20 septembre) au sein de l'université, a également expliqué les nouvelles ambitions de l'établissement. Déjà, en annonçant que le but est d'installer une marque, en l'occurrence E2S-UPPA. Ce qui passera par faire se rencontrer la recherche publique et privée du territoire d'influence de l'UPPA (500 chercheurs d'un côté, 6 000 de l'autre) « afin d'avoir au moins 1 500 personnes qui travaillent ensemble », muscler le potentiel de chercheurs de l'université et, in fine, participer au développement économique du Sud-Aquitaine. Appuyée par des subsides de l'Etat, l'UPPA va donc recruter des doctorants et des chercheurs de très haut niveau mais aussi proposer des masters supplémentaires, « avec des enseignements en anglais ». Une « Académie des talents » va également être installée. Enfin, dans sa quête d'amélioration d'attractivité, l'université crée UPPA-Tech afin de mettre à disposition de ses partenaires ses plateaux technologiques.

